

# **Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

## **Rapport de la Commission des finances**

### **Préavis municipal n° 7/2020**

#### **Mise à jour des divers fonds communaux**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances, composée de :

- Monsieur **Ludovic Jaugey**
- Madame **Fanny Falconnet**
- Madame **Cynthia Fivaz**
- Monsieur **Pierre-Alain Cochand**
- Monsieur **Quentin Riva**, président

**a été sollicitée par la Municipalité pour étudier le Préavis municipal N°7/2020  
Concernant la mise à jour des divers fonds communaux.**

#### **Préambule**

La Commission des finances a été sollicitée par la Municipalité pour se prononcer sur le Préavis municipal N° 7/2020 concernant la mise à jour des divers fonds communaux.

La Commission a rencontré plusieurs membres de la Municipalité, Olivier Berthoud, Olivier Dupperut et Michel Gruaz lors d'une séance qui a eu lieu le 29 septembre 2020. La Commission tient à les remercier vivement.

#### **Commentaires généraux**

Depuis des années, la Commune a alimenté divers fonds, lesquels font partie du bilan au passif.

Quelques uns de ces fonds n'ont plus lieu d'être au vu de l'évolution de notre commune. Il s'agit du fond 9282.02 Fonds d'amortissement Jardin d'Enfants (1997) et le fond 9282.15 Fonds de réserve bonification sur participation financement route Z.i. 1970-2000.

Il est donc proposé une modification de la terminologie ainsi qu'une réaffectation de ces fonds pour plus de cohérence et de clarté. La réaffectation est expliquée dans le tableau en page 2 du Préavis municipal n°7/2020.

**Conclusion**

En conclusion, la Commission des finances, à l'unanimité, confirme que le préavis 7/2020 peut être accepté par le Conseil communal tels que présentés par la Municipalité.

Vufflens-la-Ville, le 15 octobre 2020



Ludovic Jaugey



Fanny Falconnet



Cynthia Fivaz



Pierre-Alain Cochand



Quentin Riva